F. 14446

Case
FRC
18944

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

D'EMILE GAUDIN (de la Loire),

Tendante à proposer la formation d'une commission spéciale de sept membres, chargée de présenter le tableau de la situation actuelle de la République, et des mesures de salut public.

Séance du 19 Brumaire an 8, Saint-Cloud.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

UN décret du Conseil des Anciens a transféré les séances du Corps législatif dans cette commune.

Cette mesure extraordinaire ne pouvoit être provoquée que par la crainte, ou l'approche d'un danger extraordinaire.

THE NEWBERRY LIBRARY

En effet, le Conseil des Anciens a déclaré aux Français qu'il usoit du droit qui lui est délégué par l'article 102 de la Constitution, « pour enchaîner les » factions qui prétendent subjuguer la représentation » nationale, et pour rendre la paix intérieure. »

Représentans du peuple, reportez-vous au 30 prairial. Dans cette journée mémorable, vous voulûtes arracher le systême représentatif aux usurpations du Directoire exécutif, et faire jouir enfin le Peuple Français de cette liberté qu'il avoit achetée au prix de tant de sacrifices.

Eh bien! rappellez-vous les sinistres événemens qui l'ont suivie, et où vous avez tour à tour figuré comme tristes témoins, ou comme acteurs dévoués.

Jamais peut-être la dignité et l'indépendance de la représentation nationale ne furent plus attaquées, et plus compromises.

Jamais un plus grand oubli de toutes les idées libérales, généreuses et philanthropiques.

Jamais on ne rétrograda plus rapidement vers les erreurs et la servitude de la monarchie.

Jamais enfin on n'eut plus à redouter une dégénération totale des esprits et des cœurs.

D'un côté, les fauteurs du royalisme ne conspirent plus dans les ténèbres; ils ont arboré l'étendard de la rebellion.

De l'autre, les passions délirantes et destructrices des démagogues s'exaltent et s'agitent d'une manière vraiment funeste et alarmante.

Déja même elles promènent sur toutes les têtes la hache de la terreur, qu'elles ne tiennent plus suspendue qu'à un fil.

Représentans du peuple, il est temps de sauver la patrie;

Il est temps de prouver les principes de la révolution;

Il est temps enfin d'assurer au peuple la jouissance toute entière des droits et des avantages qu'elle lui avoit promis.

Vous y parviendrez aisément, si vous déployez, le 19 brumaire, le dévouement des 27 et 28 fructidor.

Je demande, 1°. la formation, ect.;

2°. Qu'elle fasse son rapport, séance tenante;

3°. Que toute proposition qui seroit faite lui soit renvoyée;

4°. Que toute délibération jusque-là soit suspendue.

A SAINT-CLOUD, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 8.